



Syndicat de l'Environnement,  
la Forêt et l'Agriculture

## BULLETIN D'ADHÉSION

A retourner à :  
EFA-CGC – BP 21078 – 88051 EPINAL CEDEX 9

### COORDONNÉES

**NOM :**  
**Prénom :**

Date de naissance :  
(si moins de 32 ans, tarif jeunes)

**Coordonnées personnelles :**

Adresse postale :

Téléphone (facultatif) :

Adresse courriel (pour envois syndicaux et attestation fiscale) :

@

**Coordonnées professionnelles :**

Employeur :

Téléphone (facultatif) :

Structure de rattachement :

Nature du poste :

Classement du poste :

- Statut  Fonctionnaire, préciser le corps :  
 Agent non titulaire (droit public), préciser le type de contrat :  
 Salarié (droit privé), préciser le type de contrat :  
 Autre :

Nota : ces informations sont confidentielles et réservées à l'usage du syndicat pour mieux vous informer et vous assister dans vos démarches.

### AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Je soussigné(e)....., autorise le prélèvement automatique de ma cotisation (sous forme de prélèvements trimestriels) sur le compte dont le RIB/IBAN est joint au présent bulletin.

*Date et signature*

Nota : l'adhésion est renouvelée tacitement en fin d'année, mais il peut y être mis fin par simple mail. A défaut le règlement par chèque est possible, dans ce cas, barrer l'autorisation de prélèvement.

### Montant des cotisations 2019

(susceptible d'être révisé annuellement en assemblée générale)

Type de cotisation	Prélèvement trimestriel	Montant annuel	Montant annuel après déduction des impôts de 66%
Spéciale (1)	10 €	40 €	13,60 €
Retraité	15 €	60 €	20,40 €
Jeune (2)	20 €	80 €	27,20 €
Catégorie C	18,75 €	75 €	25,50 €
Catégorie B	25,50 €	102 €	34,68 €
Catégorie A1 (3)	31 €	124 €	42,16 €
Catégorie A2 (4)	41,50 €	166 €	56,44 €
Catégorie A3 (5)	52,50 €	210 €	71,40 €
Catégorie A4 (6)	62,50 €	250 €	85,00 €

- (1) Étudiant, emploi jeune, recherche d'emploi, congé parental, longue maladie  
(2) Âgé de moins de 32 ans  
(3) Cadre de catégorie A -IAE, CATE, Attaché - Postes classés 1 et 1 bis  
(4) Chef de service - IDAE - IPEF - Attaché principal - Postes classés 2  
(5) Directeur - S/Directeur - Postes classés 3  
(6) Directeur - S/Directeur - Postes classés 4 et +

**Notas :**

- Quelle que soit la date d'adhésion, le montant annuel est dû

- Réduction spécifique « primo-adhérent » la première année sous réserve de mise en place du prélèvement automatique : 25% si adhésion au 1<sup>er</sup> semestre, 50% au 3<sup>ème</sup> trimestre, 75% au 4<sup>ème</sup> trimestre